

L'autre 17 octobre : la guerre totale du FLN à Paris

Le 17 octobre 2012, la France par la voix du président de la République reconnaissait officiellement la « répression sanglante » de la manifestation organisée, 51 ans auparavant, par le Front de Libération nationale algérien (FLN) sur le pavé parisien. Si le savoir historique a indéniablement progressé, les buts réels de la fédération de France du FLN dans le déclenchement des manifestations d'octobre 1961 n'ont aucune visibilité, parce que le travail des historiens est parasité par le débat politique et émotionnel autour de ce drame. L'inacceptable, bien que légitime, étouffement de l'événement par les pouvoirs publics a engendré un mouvement citoyen multiforme pour une reconnaissance des faits à sens unique.

Si la manifestation du 17 octobre 1961 était pacifique sur la forme, elle ne l'était pas sur le fond. Il s'agissait d'une action de guerre subversive visant à provoquer la mort d'innocents sous les coups de la police (lire l'article de Monsieur Bruno Voituriez, *17 octobre 1961 : « Guerre d'Algérie » et manifestation « pacifique »* paru sur ce site le 28 novembre 2012). Le long silence de l'État français autour de la guerre d'Algérie en France a suscité une focalisation de la recherche et de l'intérêt des citoyens sur le « régime de terreur » des pouvoirs publics et les « violences policières », occultant par une sur-représentation médiatique de l'événement, les crimes commis par la fédération du FLN en métropole, et à Paris en particulier.

Les attentats et les règlements de comptes ont commencé au début 1956. Après une situation d'équilibre entre les deux adversaires, le FLN parvient, notamment par l'exécution des cadres du camp adverse, à désorganiser les structures messalistes (sympathisants de Messali Hadj, membres du

Mouvement national algérien) et à se substituer à elles en métropole et en Belgique. Au total, la guerre civile algérienne aurait provoqué entre le 1^{er} janvier 1956 et le 23 janvier 1962, 3 957 décès et 7 745 blessés, pour un total de 10 223 agressions contre des Algériens. En région parisienne, entre le 23 octobre 1958 et le 31 décembre 1961, la guerre fît 1 290 tués et 1 386 blessés uniquement dans la population algérienne (pour un bilan général de 1 424 tués et 3 127 blessés de janvier 1956 à mai 1962, incluant Algériens, policiers et civils métropolitains).

Les formes de cette guerre civile ont été marquées par leur degré élevé de violence et de cruauté pour le châtement des «traîtres». Cette guerre était un conflit de basse intensité et le panel des procédés terroristes s'étendait des menaces à l'exécution sommaire, en passant par les attaques à mains armées contre les lieux de réunion de l'ennemi. Les menaces avaient pour but d'imposer la discipline du parti aux indécis ou aux réfractaires. Les individus ne respectant pas les préceptes islamiques en consommant de l'alcool ou ne s'acquittant pas de l'impôt révolutionnaire étaient sanctionnés, le plus souvent du prix de leur vie.

Rappelons que les attentats visaient également les forces de l'ordre et les intérêts vitaux de la France (les attentats du 25 août 1958 et la destruction des dépôts pétroliers de Mourepiane. <http://www.ina.fr/video/RAF05008621>). En région parisienne, 74 policiers perdront la vie et 125 agents seront blessés. Un document, extrait des archives de la fédération de France du FLN saisies par la DST fait état, en novembre 1961, alors que les réseaux terroristes algériens ont été presque entièrement démantelés, d'un plan d'action projeté par des jusqu'au-boutistes. Un militant des groupes de choc écrit :

« Plan d'action : nous avons les plans pour les actions anti-harkis ; sabotage : nous avons entre autre quatre plans pour le sabotage : l'usine à gaz de Nanterre ; 9 cuves de pétrole

brut, 19 puits très importants et 3 pipe-lines en pleine forêt à Chaylle, etc. ». (Source : *Documents saisis au FLN (1961)*, série H1B des archives de la préfecture de police).

Mais revenons, si vous le permettez, deux ou trois années avant la manifestation du 17 octobre 1961. Une synthèse établie par des fonctionnaires de la préfecture de Police recense 62 victimes pour les années 1958-1959. Ce document intitulé, « Français Musulmans supprimés par le FLN, victimes de violences et décédés soit par strangulation ou décapitation » (cote H1B24 des archives de la préfecture de police) indique que la majorité des personnes exécutées ont été assassinées par strangulation (35 cas, soit 56,45%), mais aussi par égorgement (13 cas, soit 20,96%). Ce document mentionne aussi des cas d'assassinats précédés de tortures ou d'actes de cruauté ou de procédés ne pouvant pas causer la mort instantanément (10 cas, soit 16,12%) : un « tué à coups de marteau » ; un homme « lardé de coups de couteau avant égorgement » ; d'un autre « tué à coups de hache » ; d'une autre victime avec « le cou presque entièrement sectionné et portant sept plaies profondes à la poitrine » , etc. Il est hors de propos de tomber dans l'indécence d'un étalage complet du contenu atroce des rapports de la police judiciaire, toutefois, les actes commis par les exécuteurs du FLN méritent d'être connus car on a trop tendance à vouloir nous les faire oublier, surtout si ceux-ci ont été perpétrés **avant** le début de la guerre préfecture de police-FLN (qui ne débute réellement qu'à partir du 25 août 1958). Nous ne citerons qu'un tragique exemple : X (né en 1928 en Algérie) consommait régulièrement de l'alcool et prétendait avoir un parent dans les rangs de la police. Cet homme, au comportement inacceptables aux yeux des nationalistes, a très vraisemblablement fait l'objet d'une « sanction ». Son corps a été retrouvé le **30 mars 1958** dans un terrain vague de Créteil. Le nez et les oreilles de la victime ont été partiellement coupés et ses organes génitaux sévèrement mutilés (pénis sectionné et ablation de la peau des testicules. (Archives de

la préfecture de police, cote J^A 422.)

Il ne s'agit pas de justifier l'action des forces de l'ordre en 1961, mais de comprendre les motifs qui ont conduit la police à adapter et à radicaliser ses méthodes à partir de 1958. Il ne s'agit pas aussi de stigmatiser les Français d'origine algérienne, et en particulier les anciens harkis, qui ont chèrement payé leur choix. Le malentendu provient de la réécriture des événements au profit des héritiers politiques du FLN. Il ne fait aucun doute à mes yeux que le déclenchement de la guerre civile algérienne et l'acte de provocation du 17 octobre 1961 se situent dans une même continuité. En 1962, la victoire politique est revenue au FLN pour avoir su mener une guerre totale (incluant la propagande, support de l'écriture partielle, sinon partielle, de l'histoire). Une guerre et une stratégie en adéquation avec la mentalité fondamentalement totalitaire de cette organisation.

Au regard de ces faits, une reconnaissance-repentance à sens unique n'est pas acceptable. Sans reconnaissance bilatérale, il ne peut y avoir d'apaisement de la guerre des mémoires sur la question du 17 octobre 1961. Tant que le moindre doute existera sur la volonté délibérée du FLN de **provoquer** la « répression policière », la décision du 17 octobre 2012 passera, peut-être pour un acte généreux, une main tendue à Alger, mais certainement aussi pour un acte de faiblesse. Tant que l'on paye des rançons, des têtes tombent...

Rémy Valat

Les documents photographiques proviennent des archives du chef d'escadrons, Pierre Buxeuil-de-Roujoux, ancien commandant en second et officier de renseignement de la force de police auxiliaire.

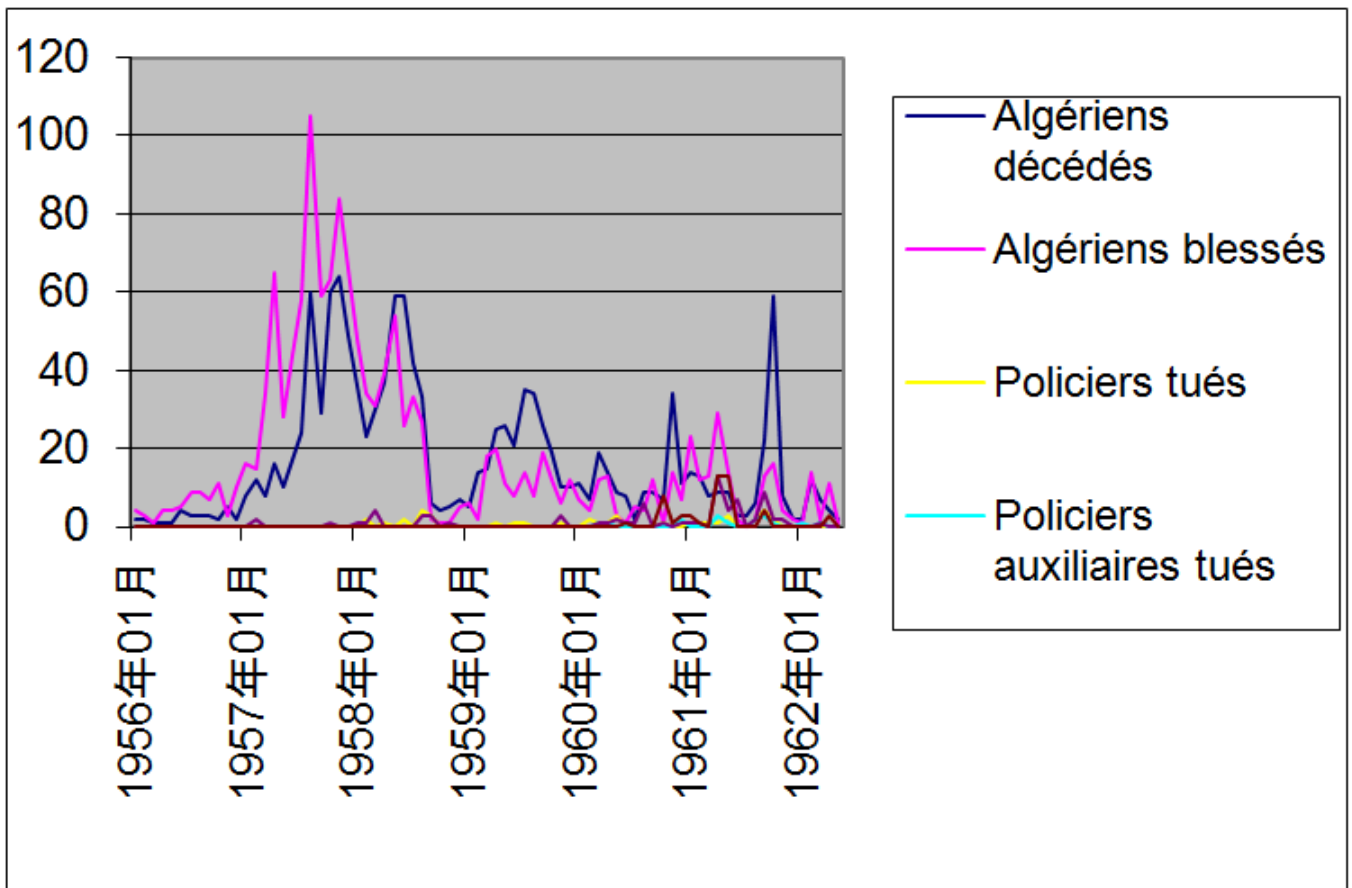
L'auteur de cet article vient de faire paraître : *1961. L'étrange victoire. FLN, terrorisme et instrumentalisation mémorielle*, ouvrage préfacé par le lieutenant-colonel Raymond

Montaner, ancien commandant de la force de police auxiliaire, éditions Dualpha, Collection « Vérité pour l'Histoire », 352 pages, 31 euros. (Disponible par Francephi diffusion Boite 37 – 16 bis rue d'Odessa – 75014 Paris. Tél. 09 52 95 13 34 – Fax. 09 57 95 13 34 – Mel. diffusion@francephi.com ; rajouter 5 euros de frais de port).

Un entretien de l'auteur est également consultable sur le site de Métamag.



Détail d'une carte du XVIIIe arrondissement de Paris (réalisée d'après les informations de la force de police auxiliaire). Les cercles blancs indiquent les localisations des hôtels nord-africains et les cercles bicolores noir et blanc, les lieux de découvertes d'armes et de documents.



Total général : 1 424 tués et 3 127 blessés de janvier 1956 à mai 1962, selon les statistiques officielles). Source : Rémy Valat, *Les calots bleus et la bataille de Paris*, éditions Michalon, 2007, p. 241.





Armes et explosifs saisis par la force de police auxiliaire au FLN en 1961.